



## Déclaration de la FSU au CHSCT A - 21 Novembre 2019

Madame la Rectrice,

Le travail et ses conséquences sur les agents de l'Education Nationale sont malheureusement au cœur de l'actualité, à défaut d'être au cœur de vos préoccupations et de celles du Ministre. Trop souvent, les personnels se trouvent en situation de travail empêché, de travail non rémunéré et de travail désorganisé. Ainsi, dans l'enquête publiée le 6 novembre par le SNES-FSU, 73% des personnels constatent que le travail a dégradé leur santé au cours de l'année précédente.

Concernant tout d'abord le travail empêché, Yves Clot, psychologue du travail a bien identifié cette situation. Il écrit que : « *Le stress au travail trouve son origine dans des situations de « travail empêché, d'activité rentrée, avortée... ».* Il arrive qu'il se crée des écarts entre ce que le salarié souhaiterait effectuer dans son travail, en lien avec sa conception de professionnel sur le « travail bien fait », et ce qu'il est attendu de lui en termes de performance. De ces écarts naissent des situations de stress pour les salariés, confrontés à l'impossibilité de développer leurs pratiques de travail sur la base de ce qu'ils considèrent comme répondant à leurs critères du « travail bien fait ».

Ainsi, les multiples réformes, les réorganisations permanentes et la fusion que vous préparez ne font que dégrader constamment les conditions de travail des personnels de l'Education Nationale et de l'Académie de Rouen. Quel sens donner à son travail quand l'agent n'a même pas le temps de s'approprier des changements qu'une nouvelle réforme vient balayer ? Quel sens donner à son travail quand une nouvelle réforme va même parfois jusqu'à demander l'inverse de ce que mettait en place la dernière ? Aujourd'hui, face à cette instabilité permanente, beaucoup de nos collègues sont perdus, désabusés, fatigués, stressés par ces changements incessants. Ainsi, l'enquête du SNES-FSU révèle que 82% des personnels ont le sentiment de perdre la main sur leur métier, notamment du fait de l'accumulation des injonctions.

L'analyse de la question de la fatigue des personnels est révélatrice. Lorsqu'elle est lancinante, elle peut dégrader la vie psychologique : « on n'arrive pas à s'en défaire ». Cette forme de fatigue est générée par les efforts fournis « pour s'empêcher de faire le travail comme on le souhaiterait ». Sur le terrain, les collègues se disent fatigués de plus en plus tôt dans l'année et personne ne les entend, l'administration refusant de prêter l'oreille aux alertes de la profession et de ses représentants.

A contrario, la « fatigue intense » issue d'un travail effectué dans lequel l'individu « se retrouve », c'est à dire que le résultat est défendable à ses propres yeux, serait bien mieux comprise. L'effort serait alors payant : « c'est de la bonne fatigue » ! Pour conduire son activité, le salarié aurait pu mobiliser ses compétences, une organisation adaptée, un soutien social.

De même, loin de saines relations de travail, le New management que vous imposez à tous comme règle de travail est la source des différents risques psycho sociaux que nos collègues subissent. Pire encore, le Yin Management fait son apparition au gré des multiples suppressions de postes et réorganisations, où faire plus avec moins est le dogme qui semble prédominer.

Au moment où le gouvernement s'apprête à supprimer les CHSCT, la FSU vous lance une nouvelle fois un signal fort d'alerte sur les conditions de travail dégradées à tous les niveaux de l'académie et sur la souffrance des personnels. Il est urgent de l'entendre et de prendre les mesures qui permettront une réelle amélioration des conditions de travail de tous les personnels, dans l'intérêt du bon fonctionnement du Service Public d'Education.

A propos du travail non rémunéré, celui que vous imposez à nos collègues AESH depuis la rentrée est proprement inqualifiable. Dans le secteur privé, de telles pratiques seraient lourdement sanctionnées par les services de l'Etat. Le ministère de l'Education Nationale et le Rectorat de Rouen s'affranchissent de toutes les règles du code du travail, en toute impunité. La FSU dénonce cette situation scandaleuse, et vous alerte de nouveau sur la situation sociale plus que dangereuse dans laquelle vous avez mis bon nombre de collègues. Quand allez-vous prendre ce problème par le bon bout en annonçant immédiatement le déblocage de fonds pour indemniser le préjudice subi par nos collègues, qui oeuvrent au quotidien en accompagnant les élèves les plus fragiles ?

Enfin, le travail désorganisé, c'est la réforme du lycée dans son ensemble qui en est la cause !

Depuis la rentrée, les collègues des lycées expriment leurs difficultés, la surcharge de travail importante engendrée par la mise en place simultanée de plusieurs nouveaux programmes, bien souvent jugés trop lourds et élitistes, ainsi qu'une perte de sens du métier face à des programmes non liés à leurs disciplines de recrutement. Très prochainement, il est prévu que la correction des E3C se fasse sur ordinateur. Pourtant, cette correction, expérimentée sur des épreuves de BTS et quelques épreuves du bac, n'a fait l'objet d'aucune évaluation. Pire : aucun plan de prévention n'a été établi sur ce sujet notamment sur la fatigue visuelle et les TMS. De plus aucun temps de formation aux outils nécessaire n'est prévu pour les personnels. Qu'est il prévu dans notre académie pour intégrer les risques liés à correction sur écran et plus généralement du numérique dans le DUER des établissements ? (Avis FSU)

De même, la réforme de la voie professionnelle induit de la souffrance au travail. Aucune formation concrète n'a été proposée aux collègues quant au chef-d'oeuvre et à la co-intervention. Les heures de préparation n'ont pas été accordées dans nombres d'établissements. Les collègues sont mis en situation difficile devant les élèves. L'incertitude est le mot clé de cette rentrée au lycée, qu'il soit général, technologique ou professionnel.

Par ailleurs, dans notre académie, l'incendie de l'entreprise Lubrizol a touché bon nombre de personnels de l'Education Nationale. Plusieurs questions évoquées lors des 2 CHSCT A extraordinaires restent encore sans réponse :

- Quel suivi médical va être mis en place pour les personnels impactés ?

- Quand vont être réalisées des mesures de l'air et des sols dans les établissements et écoles touchés ?

Cette question de la qualité de l'air est également un sujet préoccupant au regard des obligations de surveillance de la QAI dans les écoles (échéance 1<sup>er</sup> janvier 2018) et dans les EPLE (1<sup>er</sup> janvier 2020). Très peu d'écoles et quasiment aucun EPLE n'ont encore fait l'objet de la mise en place de cette surveillance. Qu'allez vous entreprendre pour que cette surveillance soit enfin mise en place ?

Dans notre académie, la fusion en une grande académie normande approche alors qu'elle est toujours rejetée par une large majorité des personnels. L'étude d'impact annoncée n'a toujours pas eu lieu, les

annonces récentes de services bi-site ne sont pas de nature à rassurer les personnels et l'éloignement des chefs de service continuera à dégrader les conditions de travail de tous, ainsi que le service aux usagers qui devrait pourtant être une priorité. La FSU réaffirme son opposition à la fusion, et demande de nouveau que le CHSCT puisse mener une enquête sur les risques professionnels engendrés, notamment dans le cadre de la ré-organisation du travail.

Enfin, le CHSCT Ministériel s'est réuni de façon extraordinaire le 06 Novembre dernier suite au suicide d'une directrice d'école, Christine Renon. Elle a laissé un témoignage édifiant, qui a marqué toute la profession et qui la marquera encore longtemps. Face à un suicide au travail, le pire est de ne rien faire. Pour la victime, pour ses proches, pour ses collègues et pour tous les agent.e.s qui ne se reconnaissent que trop dans l'expression des difficultés rencontrées. Nous demandons dans cette instance que des actions de prévention des actes suicidaires soient menées à tous les niveaux. Pour une prévention efficace, il faut un constat sincère et transparent de la situation, et la FSU espère que les chiffres demandés lui seront communiqués.

Agir, c'est transformer le travail, son organisation, ses moyens, son contenu, pour que les personnels retrouvent le sens de leur activité, et la possibilité de se développer dans leur travail, autrement dit la santé au travail. Le rapport « Santé, sécurité, qualité de vie au travail dans la Fonction Publique : un devoir, une urgence, une chance » rendu publique récemment comporte divers points, dont un a particulièrement retenu l'attention de la FSU. Il s'agit de la nécessité de réaliser des études d'impact sur les conditions de travail avant la mise en œuvre de toute réforme. On mesure le chemin à parcourir pour passer à une réelle prévention primaire dans notre ministère. Comme le souligne ce même rapport, il y a urgence. C'est la même urgence qui est exprimée par les personnels que nous représentons.

Face à toutes ces destructions : du caractère national de l'école, du caractère statutaire de la Fonction Publique et du système de retraite par répartition, et parce qu'elle reste persuadée qu'une autre société, plus juste et solidaire est possible, la FSU, dans une très large intersyndicale, appelle les agents publics à cesser massivement le travail le 5 décembre prochain et à rejoindre les autres salariés dans tous les cortèges organisés dans notre académie.